

PRÉFET DU GARD

SOUS-PREFECTURE D'ALES

CABINET

Dossier suivi par C.ROUSSEL

2 04.66.56.39.16 04.66.86.20.26

Courriel: corinne.roussel@gard.gouv.fr

N°3 MEJANNES LE CLAP

Visite périodique Centre sportif-logement lou Simbeu

place de la chapelle

SEANCE DU JEUDI 17 DECEMBRE 2020

Effectifs

Classement

Public: 27

Type: R-H

Personnel: 1

Avec activité(s):

Total: 28

Catégorie :5ème

POUR LA SÉCURITÉ CONTRE LES RISQUES D'INCENDIE ET DE PANIQUE DANS LES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP)	
Vu le rapport établi par le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Gard dans le domaine de	
la sécurité incendie Vu le rapport de visite.	and the domaine de
AVIS DU SDIS :	2
AVIS FAVORABLE	□ NON EXAMINE
avec prescriptions mentionnées au rapport	La commission ne peut se prononcer en l'absence du maire, de l'adjoint ou du conseiller désigné par lui ou de son avis écrit motivé (article 12 du décret N°95-260 du 8 mars 1995)
□ AVIS DEFAVORABLE	☐ CARENCE
	□ SANS OBJET
	AVIS FAVORABLE à la demande de dérogation
☐ SANS AVIS LORS DE LA	☐ AVIS DEFAVORABLE à la demande de dérogation
VISITE (Art 48 du décret N°95-260 du 8 mars 1995)	Cet avis lie l'autorité de police (Art R 123.13 du CCH et R421.48 du Code de l'Urbanisme)
VISITE PERIODIQUE par:	
☐ Sous-commission	☐ Sans objet
☐ Sous-commission lors de la périodique	Commission communale
☐ Groupe visite de la Sous-commission	Commission arrondissement
OBSERVATIONS:	AVIS DEFINITIF DE LA COMMISSION Avis Favorable Avis Défavorable Pour le Sous-Préfet Président de la Commission de Sécurité de l'Arrondissement d'ALES, et par délégation Isabelle LEBEAU